

COMMUNIQUÉ DE LA FEDEM

8 MARS

Ce 8 mars est la Journée Internationale des Droits des Femmes. Cette année, si les évolutions géopolitiques en cours l'éclipsent un peu, elle reste malgré tout l'occasion de célébrer à quel point nous avons avancé dans ce domaine, surtout pour éviter tout retour en arrière.

La question des droits des femmes n'est en effet pas marquée que géographiquement, certains pays montrant encore une forte ségrégation, mais aussi historiquement. En Europe jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle, les femmes ne disposaient pas des mêmes libertés que les hommes : elles devaient avoir l'accord de leur mari pour ouvrir un compte, et ne pouvaient souvent pas voter. Et même dans le monde du travail les discriminations étaient flagrantes : les femmes étaient assignées à certains métiers, et d'autres leur étaient interdits. Cela ne signifie pas que les femmes n'avaient aucun droit, non plus que les hommes aucune contrainte, mais que les sociétés avaient construit leurs équilibres sur l'appartenance à un sexe, et pas sur les libertés individuelles. Le sexe était une destinée.

La Principauté du XXIe siècle a heureusement dépassé ce niveau. Les femmes comme les hommes peuvent y vivre et y travailler en tant que personnes libres, et pas en tant que membres d'une catégorie. Si on y constate encore des disparités dans la représentation des sexes selon les métiers ce n'est pas par obligation légale, et dans tous on trouve des hommes et des femmes. Le remplacement de la force physique par les machines et la recherche de compétences et talents de plus en plus pointus font que le sexe n'est plus considéré comme un critère pertinent de recrutement, sauf en de rares cas. *La moitié des membres du Bureau Fédéral de la FEDEM sont des femmes, non pas par « parité » en tant que femmes, mais en tant que personnes de qualité, engagées dans la réussite économique du Pays.*

Nous l'avons souvent dit et écrit, *cette liberté individuelle est nécessaire à la réussite économique*, toute tentative de réimposer des distinctions fondées sur le sexe serait un grain de sable qui serait préjudiciable pour tous. C'est pourtant un risque qui actuellement se développe. Non seulement des cultures reviennent en force avec des idées qui nous paraissent d'un autre âge, mais aussi des lobbys



Fédération des Entreprises Monégasques

et groupes de pression cherchent à remettre en vigueur la distinction par le sexe, renommé « identité » pour l'occasion.

À la FEDEM, nous célébrons cette Journée Internationale des Droits des Femmes, pas parce que les femmes de Monaco en manqueraient, mais justement pour sauvegarder cette liberté fondamentale de chacun d'être ce qu'il veut, et de participer avec ses caractéristiques propres à la vie du Pays.

Et pour bien marquer l'importance de ce sujet, le Billet Eco 33, argumenté comme il se doit par de nombreuses études universitaires, y sera consacré dans notre journal *Monaco Business News* 78 d'avril 2022.